Vivre à Angers

N° 382 / MAI 2014

DOSSIER
Le nouveau conseil municipal d'Angers

L'ACTU DU MOIS
Tout Angers Bouge le dimanche 8 juin

GUIDE
Cette année, le Chabada souffle ses 20 bougies

Christophe Béchu
les priorités du mandat

JEAN-PATRICE CAMPION / ARCHIVES

THIERRY Y BONNET

JEAN-PATRICE CAMPION

THIERRY BONNET / ARCHIVES

Sommaire

L'actu du mois

4 Le 8 juin, tous en baskets sur les traces du patrimoine

6 Terra Botanica mise sur l'esprit famille

Infos services

8 Vélocité remet les Angevins en selle

10 Coup de projecteur sur les jeunes Angevins

Dossier

12 Entretien avec Christophe Béchu : "Le développement économique, c'est notre priorité"

18 Le nouveau conseil municipal

20 Le trombinoscope des adjoints au maire

22 Le trombinoscope des conseillers municipaux

24 44 élus angevins à l'Agglomération

25 Tribunes : majorité et minorité municipales s'expriment

Événement

26 Cinquantenaire du jumelage Angers-Osnabrück : des chevaux de bois pour la paix

Histoire

28 Le premier maire d'Angers

Le guide/les sports

29 Les enfantillages pittoresques de Laurent Millet

30 Vingt bougies pour le Chabada

31 Jules Verne pour le festival d'Anjou

32 Au Quai, les artistes imaginent 2020

33 La baignade du lac de Maine est ouverte

Vivre à Angers

Directeur de la publication Christophe Béchu. **Directeur de la Communication** Bruno Hindahl. **Responsable du pôle média** Nathalie Maire. **Rédacteur en chef** Pascal Le Manio. **Rédaction** Benoît Chanteloup, Pascal Le Manio, Nathalie Maire, Corinne Picard-Beauvallet, Julien Rebillard. **Photo de Une** Philippe Noisette. **Assistante du pôle média et diffusion** Sylvie Montégu, 02 41 05 41 31, journal@ville.angers.fr **Conception graphique** Euro RSCG. **Réalisation** MCM Information. **Photogravure/Impression** Easycom Imaye, Laval. **Distribution** Adrexo. **Tirage** 89 550 exemplaires. **Dépôt légal** 2e trimestre 2014, ISSN 0767-354 X

PEFC 10-31-1141

Le papier utilisé sur ce journal est issu de forêts certifiées PEFC et gérées durablement.

THIERRY BONNET

L'IMAGE. Rennes prive le SCO d'une finale de Coupe de France inédite. Le score est à l'avantage des Rennais : 3-2. Et pourtant les footballeurs du SCO ont défendu crânement leur chance malgré la division qui séparait les deux formations au coup d'envoi. Après avoir ouvert le score dès l'entame, les Angevins s'inclinent au final face au réalisme breton. Pour l'occasion, plus d'un millier de supporters dont le maire Christophe Béchu avaient fait le déplacement afin de soutenir leurs protégés. Un soutien sans faille qui s'est largement fait entendre dans les travées du stade de la Route-de-Lorient, plein à craquer.

Long d'un kilomètre, le parcours des familles, animation à succès de Tout Angers Bouge, s'élancera à 12 h 45.

JEAN-PATRICE CAMPION / ARCHIVES

LE 8 JUIN, TOUS EN BASKETS SUR LES TRACES DU PATRIMOINE

Six trails urbains, un village associatif, des démonstrations et initiations sportives proposées par près de soixante-dix clubs, des animations… La 5e édition de Tout Angers Bouge tiendra ses promesses le dimanche 8 juin, pour le plaisir des sportifs comme des familles.
Sportif, il faudra l'être pour s'aligner au départ de la Tournée des Ducs et ses 43 km empruntant une partie du tracé de la boucle urbaine des 11 et 22 km mais traversant aussi le parc Saint-Nicolas, le parc Balzac, le parc du lac de Maine… Le lieu du départ ? C'est une surprise : les coureurs y seront acheminés en bus, au départ de la place La Rochefoucauld, à 6 h 15.
Départ plus tardif pour les trails de 22, 11 et 8 km (complets pour les deux premiers), respectivement à 8 h 30, 10 h 30 et 11 h 30 avec des parcours originaux traversant des sites remarquables du centre-ville. Selon la course, les participants passeront par le forum du théâtre Le Quai, les greniers Saint-Jean, le musée des beaux-arts, l'hôtel de ville ou encore les remparts du château.
Les plus jeunes sont quant à eux attendus pour le trail des Plantagenêts et ses 1,5 km (16 h 30) ou le parcours des familles (12 h 45) : une course de 1 km pour les petits et les grands, dans un esprit chaleureux et convivial.
À 15 h, après le grand pique-nique, débutera le défi Saint-Maurice. Le principe : monter le plus vite possible les marches conduisant à la cathédrale depuis l'esplanade Ligny. Chacun pourra s'y essayer à condition de prévoir un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la course à pied en compétition. Pour les phases finales, forcément impressionnantes, rendez-vous à partir de 17 h.
Le village du sport sera quant à lui ouvert de 10 h à 18 h sur les berges de la Maine et permettra de découvrir et tester de nombreuses disciplines : escrime, roller hockey, athlétisme, escalade, aquathlon, football américain… Le spectacle sera aussi sur l'eau avec des démonstrations de sauvetage et de pêche, des baptêmes d'aviron, de kayak et de voilier. Il sera également possible de traverser la Maine en gabare pour faire le lien entre les deux rives.
www.angers-trails.fr

Mehdi Baala sera à Angers

Après Jimmy Vicaut l'an passé, les organisateurs annoncent la venue de Mehdi Baala pour cette nouvelle édition de Tout Angers Bouge. Il sera présent en fin de matinée à l'arrivée d'une partie des trails urbains et au cours de l'après-midi au village du sport. Détenteur des records de France sur piste du 800 au 2 000 mètres, Mehdi Baala est également vice-champion du monde, affiche deux titres de champion d'Europe et une médaille de bronze aux JO de Pékin en 2008.

THIERRY BONNET / ARCHIVES

Élections européennes dimanche 25 mai : bureaux de vote ouverts jusqu'à 19 heures

Le 25 mai, près de 88 000 Angevins et quelque 200 ressortissants de l'Union européenne sont appelés aux urnes afin d'élire, en un seul tour, les parlementaires européens qui siégeront pour cinq ans à Strasbourg. Ils seront neuf (sur un total de 751 pour l'ensemble de la communauté européenne) à représenter la circonscription Ouest qui regroupe les régions Pays de la Loire, Bretagne et Poitou-Charentes. Pour voter, chaque électeur doit être obligatoirement muni d'une pièce d'identité (carte d'identité, passeport, carte Vitale, etc.) et de sa carte d'électeur (souhaitée), la même que celle qui a servi aux élections municipales. Quant aux quatre-vingt-deux bureaux de vote, ils seront ouverts sans interruption, de 8 h à 19 h. À l'issue du scrutin, les résultats seront rendus publics à l'hôtel de ville, à partir de 23 heures (horaire de fermeture des bureaux en Italie). À noter : la Ville met un service de transport gratuit à disposition des personnes ayant des difficultés à se déplacer. Elle sont invitées à se faire connaître dès que possible.
Transport sur réservation auprès de la société Titifloris, au 02 41 31 13 15 ou par e-mail : titi-angevin@titi-floris.fr

THIERRY BONNET / ARCHIVES

L'Ufab se maintient parmi l'élite

C'est un bel exploit qu'ont réalisé les basketteuses de l'Ufab 49. Au terme de leur première saison parmi l'élite du basket français, les Angevines terminent à une belle 10e place, synonyme de maintien. Et pourtant, le début de saison avait été difficile. Entre l'accession obtenue à la dernière minute après une rétrogradation administrative et les six défaites enregistrées en autant de matches dès l'entame du championnat, les voyants étaient au rouge pour le club angevin. Au final, l'Ufab a su réagir et se montrer digne du haut niveau en affichant un bilan de 9 victoires pour 17 défaites. L'équipe rempile pour une saison en Ligue féminine.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Énergie : pour des entreprises plus économes

Afin d'aider les entreprises à réduire leurs consommations d'énergie, la Chambre de commerce et d'industrie (CCI) et Angers Loire Métropole proposent le Pack'Énergie. Cet accompagnement comprend une évaluation énergétique, la formation d'un "référent énergie" au sein de l'entreprise et un point d'étape. Gratuit pour les entreprises, le Pack'Énergie s'inscrit dans le cadre du plan climat énergie territorial lancé par Angers Loire Métropole en 2011.
Renseignements au 02 41 20 54 21, arnaud.guihard@maineetloire.cci.fr

Angers Mécénat : appel à projets

Soutenir, par le mécénat d'entreprise, des projets innovants issus du territoire, porteurs de valeurs de solidarité, de responsabilité sociale et environnementale, c'est l'objet du fonds de dotation "Angers Mécénat" qui lance son deuxième appel à projets. Deux axes ont été retenus pour cette nouvelle édition : "favoriser l'autonomie des personnes" ; "favoriser l'accès et le retour à l'emploi". Les candidats ont jusqu'au 2 juin à 12 h pour déposer un dossier et bénéficier d'un éventuel financement après délibération du comité de sélection. Le fonds de dotation rassemble aujourd'hui une quinzaine d'adhérents : la Ville d'Angers, Angers Loire Métropole, l'Inter-réseau de l'économie sociale et solidaire en Anjou ainsi que des entreprises locales. Infos sur www.angersmecenat.org

DR

La compagnie Turbul proposera des déambulations aux couleurs du végétal.

Végépolys en fête les 14 et 15 juin

"Le végétal, c'est notre métier !" La formule plante le décor de l'opération Végépolys en fête qui se tiendra les 14 et 15 juin, place Kennedy. En partenariat avec la Ville d'Angers et Angers Loire Métropole, le pôle de compétitivité angevin et l'association Terre des sciences proposeront des animations afin de faire découvrir au public, notamment aux jeunes et aux familles, les métiers du végétal. Cela via quatre villages qui regrouperont autant de filières : production et jardin, innovation et recherche, formations et métiers et "Viti vini' dédié à l'univers viticole. Plus qu'un forum de l'orientation, Végépolys en fête sera aussi un moment privilégié pour mettre en avant l'identité végétale du territoire. Au programme : dégustation de fruits et légumes à l'occasion de la semaine "Fraîch'Attitude", visites théâtralisées et gratuites des jardins du château et des tapisseries de l'Apocalypse, déambulation d'échassiers en "feuilles enchantées", et quatre mini-randonnées thématiques dans le centre-ville et à Sainte-Gemmes-sur-Loire.
Renseignements : www.vegepolys.eu

THIERRY BONNET

"La ruée vers l'ambre", une des nouvelles attractions de la saison.

TERRA BOTANICA MISE SUR L'ESPRIT FAMILLE

"Ludique et familial." C'est le nouveau positionnement de Terra Botanica qui a accueilli l'an passé son millionième visiteur. Le parc d'aventure dédié au végétal a rouvert ses portes au public pour sa cinquième saison d'existence. "Nous offrons à nos visiteurs la possibilité de toucher du doigt le monde du végétal sous toutes ses formes et dans toutes ses dimensions", explique Jean-Pierre Chavassieux, le président du parc. Pour y arriver, il a été décidé de multiplier les animations portées par une série de personnages piochés dans des univers à la fois mystérieux et féerique.
On croise ainsi au détour des chemins la fée Pollen qui conte des histoires, des corsaires sur la proue d'un bateau, un colporteur et ses objets insolites, un chercheur de pierres précieuses…
Tous sont là pour accompagner le visiteur dans les multiples découvertes qu'offre le parc.
Côté attractions : deux nouveautés. Premièrement : une plongée spectaculaire au cœur de la jungle amazonienne avec un film dynamique en quatre dimensions. Deuxièmement : la ruée vers l'ambre qui offre aux petits et aux grands la possibilité de vivre quelques instants dans la peau d'un chercheur de cette pierre étonnante, fruit de la fossilisation de la résine de conifères.
Bien sûr, l'ensemble des grandes attractions du parc sont toujours là : le théâtre des plantes, l'odyssée botanique, la balade des cimes, la traversée au temps des grandes explorations… Sans oublier, évidemment, les fleurs et les plantes partout présentes dans toute leur beauté et leur diversité… Les 275 000 végétaux ainsi mis en scène proviennent des quatre coins de la planète : du Brésil à Madagascar, du Mexique au Japon, en passant par la France et l'Anjou. En arpentant les allées, on découvre ainsi des fleurs phosphorescentes, des plantes carnivores, d'étonnants bonsaïs, la végétation de la jungle tropicale ou celle des zones polaires…

Pratique

Route d'Épinard. Tramway, arrêt "Terra Botanica ". Ouvert jusqu'au 28 septembre, de 10 h à 18 h/19 h.
Tarifs :
19,50 euros (adultes),
13,50 euros (4-12 ans),
16,20 euros (réduit).
Pass famille : 65 euros (2 adultes + 2 ou 3 enfants).
www.terrabotanica.fr

JEAN-PATRICE CAMPION / ARCHIVES

Conte en “italang” par les ambassadeurs des villes jumelles.

50 ans d’amitiés européennes

Angers est jumelée avec les villes d’Osnabrück (Allemagne) et de Haarlem (Pays-Bas) depuis 1964. Cinquante ans qui ont permis de tisser des liens forts entre ces villes. La fête de l’Europe, célébrée tout le mois de mai à Angers, permet notamment de mettre en lumière ces échanges. Rendez-vous le mercredi 21, place du Pilori, de 15 h à 18 h, pour un “kaffeeklatsch”, une conversation lors d’une pause-café typiquement allemande.
Ce même jour, une lecture du conte “Les musiciens de Brême” en quatre langues sera proposée par les ambassadeurs des villes jumelles, à la médiathèque Toussaint.
À noter également : l’exposition “L’Europe, de A à Z !” installée dans le hall de l’hôtel de ville jusqu’au 26 mai. Objectif : sensibiliser les jeunes à l’Union européenne.
Enfin, place à la musique et au chant les 30 et 31 mai avec respectivement la rencontre entre la chorale angevine La Corentine et son homologue d’Osnabrück (20 h, chapelle des Ursules), et le concert concert commun des chœurs universitaires des deux villes (20 h 30, Grand-Théâtre).

OLIVIER LESCOAT

**Les Hawks attendaient cela depuis treize ans. Les Angevins ont soulevé la deuxième Coupe de France de roller hockey de leur histoire, le 20 avril, à Grenoble. Ils s’imposent 7-6 au bout du suspense contre Anglet, après avoir été menés 4-6.
Un succès qui fait du bien aux Hawks à la recherche d’un titre national depuis 2002, année de leur dernier sacre de champion de France.**

LE SAVIEZ-VOUS ?

Le CHU accueillera le 2e hélicoptère médicalisé de la région

Sa localisation stratégique et l’expertise médicale de ses équipes (6 000 hospitaliers) vont permettre au CHU d’Angers de devenir la base du second hélicoptère médicalisé (héliSmur) des Pays de la Loire, à partir d’octobre. Une reconnaissance mais aussi un défi en matière sanitaire. En effet, l’établissement angevin coordonnera les interventions entre les hôpitaux du secteur afin de permettre à cet hélicoptère de remplir ses missions : sécuriser les conditions d’évacuation et diminuer le délai d’accès aux services spécialisés pour les patients aux pronostics les plus délicats. Cela concerne notamment la prise en charge des urgences vasculaires ou des traumatismes crâniens pour lesquels un retard d’intervention peut entraîner de graves séquelles.

AUSTIN ANGERS MUSIC

En se produisant lors du festival SXSW, le groupe angevin Lo’Jo s’est fait connaître du public américain.

Austin-Angers, les liens culturels se renforcent

**Depuis 2011, année des premières prises de contact entre les villes d’Angers et d’Austin au Texas, les échanges se multiplient. Pour exemple, la présence d’une délégation angevine baptisée “Austin Angers Music” lors du festival américain South by Southwest (SXSW) dédié à la musique et à l’économie culturelle et créative. Cette année, du 8 au 14 mars, dix-neuf représentants étaient du déplacement. Parmi eux, des enseignes locales dont le club d’entreprises 9rueClaveau, le restaurateur Rémi Fournier (“Chez Rémi”) ou encore le groupe Lo’Jo, qui a pu y construire une tournée aux États-Unis. “L’idée de ce rapprochement est de faire d’Angers une ville qui compte là-bas et de soutenir le développement économique des entreprises de la filière musicale et la renommée de nos artistes, rappelle François Delaunay, co-directeur du Chabada, un acteur majeur de la démarche. Notre présence à Austin fait beaucoup d’envieux dans le secteur et permet d’implanter en terre angevine une offre culturelle originale.”
Le festival de rock psychédélique “Levitation” en est une illustration. Créé à Austin, il est depuis l’an dernier décliné à Angers. Rendez-vous au Chabada les 19 et 20 septembre pour une seconde édition.
www.austinangersmusic.com**

THIERRY BONNET / ARCHIVES

Avec le départ des étudiants, de nombreux vélos sont actuellement disponibles dans les deux agences Vélocité.

VÉLOCITÉ REMET LES ANGEVINS EN SELLE

Dix ans après son lancement à Angers, le service de prêt de vélo gratuit Vélocité va changer de braquet d'ici fin juin. Devenue trop exiguë, l'agence de la rue Paul-Bert va prendre ses nouveaux quartiers dans un espace plus vaste, 8, rue de la Gare.
Mais ce n'est pas tout. Pour promouvoir l'intermodalité, qui consiste à recourir à plusieurs modes de déplacement pour un même trajet (train, vélo, marche à pied et/ou bus, tramway), Irigo y ouvrira aussi un point relais pour informer les usagers sur les transports en commun : horaires, lignes de bus, tramway, abonnements, vente de tickets, création de carte A'Tout, etc.
Depuis leur première mise en circulation, le succès des vélos de la Ville ne s'est jamais démenti. Ils sont au nombre de trois mille à circuler à longueur d'année.
Sachant qu'il est possible de les emprunter pour une durée d'un an (par périodes de trois mois renouvelables).
Une centaine de ces deux-roues est empruntée en moyenne chaque semaine, avec des pics en septembre et début janvier à l'arrivée des étudiants.
"Six emprunteurs sur dix ont moins de vingt-six ans, confirme le nouvel élu en charge des déplacements, Bernard Dupré.
Les autres sont plutôt des salariés qui utilisent le vélo pour leurs trajets domicile/travail, ou des familles…"
Le défi qui visait à remettre en selle les Angevins a plutôt bien fonctionné. À tel point qu'une seconde agence a été ouverte, il y a trois ans, à proximité de l'université de Belle-Beille.

Où emprunter des vélos ?

Les agences : 2, rue Paul-Bert (patinoire) jusqu'à fin juin puis 8, rue de la Gare. Et 41, rue de la Lande, à Belle-Beille.
Du mardi au vendredi, de 9 h 30 à 18 h 30.
Se munir d'une pièce d'identité, d'un justificatif de domicile de moins de trois mois, d'un RIB.
Contacts : 02 41 18 13 21 ou velocite@ville.angers.fr

THIERRY BONNET / ARCHIVES

Les premières orientations sur l'aménagement des temps scolaires sont attendues début juin.

Rythmes scolaires : un questionnaire adressé aux parents d'élèves

Mise en place en septembre 2013 dans l'ensemble des écoles maternelles et primaires publiques de la ville et l'école privée Bellefontaine, la réforme des rythmes scolaires fait l'objet d'un bilan. Lancée au lendemain de l'élection du nouveau conseil municipal, début avril, la concertation a d'ores et déjà permis à Caroline Fel, adjointe au maire, en charge de la Petite enfance et de la famille, de multiplier les rencontres avec l'ensemble des acteurs concernés : chefs d'établissement, enseignants, services municipaux, personnels éducatifs, parents… Depuis le 25 avril, une plateforme destinée à recueillir les témoignages est également accessible sur www.angers.fr, à partir de la page d'accueil. Dans les tout prochains jours, les parents d'élèves seront invités à donner leur sentiment sur la manière dont eux-mêmes et leurs enfants vivent ces nouveaux rythmes scolaires, en répondant à un questionnaire qui leur sera transmis dans le cartable de leur enfant notamment. L'objectif étant de présenter, dès début juin, les premières orientations pour le réaménagement des temps scolaires. **Questionnaire en ligne à partir de la page d'accueil du site www.angers.fr**

Les rendez-vous du centre information jeunesse

Au programme des prochains ateliers : l'habitat partagé intergénérationnel le 21 mai, de 15 h à 16 h (plus de 18 ans) ; rédiger son CV et sa lettre de motivation en anglais le 5 juin, de 13 h à 14 h (ouvert à tous) ; le service civique le 11 juin, de 12 h 30 à 14 h (16-25 ans) ; civic speed dating, recrutement sur missions en service civique le 14 juin, de 10 h à 12 h (ouvert à tous). Pour préparer l'été et s'informer sur les stages culturels et sportifs 2014, un document spécifique est d'ores et déjà disponible au CIJ, 5, allée du Haras (face à la patinoire) comme dans les lieux publics. www.angers.fr/jeunes

130 euros en chèques vacances, une trousse à pharmacie, de la documentation sur la santé et la citoyenneté, une assurance individuelle et une carte assistance rapatriement composent le kit distribué aux jeunes bénéficiaires de l'opération Sacs Ados. Ce dispositif municipal, en lien avec les maisons de quartier, permet aux 15-25 ans de partir en vacances pour la première fois en autonomie. **Contact : 02 41 05 45 70.**

La Fête des âges, c'est pour tous les publics le 4 juin quai Ligny

THIERRY BONNET / ARCHIVES

Placée sous le signe des échanges intergénérationnels et de la mixité sociale, la 13e Fête des âges aura lieu le 4 juin, quai Ligny. Organisée par le service Animation et vie sociale du CCAS, la journée invite tous les publics à profiter d'animations gratuites, de 10 h à 17 h 30. Une scène sera installée pour l'occasion, et accueillera différentes démonstrations : tai chi, chorale, escrime adaptée, groupe lyrique… Également sur place : des espaces "jeux et sports", "ateliers créatifs", "bien-être et santé", encadrés par des associations locales et les services de la Ville.
Parmi les temps forts, la "salsa salade", à 11 h, réunira les participants autour d'un atelier de préparation de fruits et légumes, qui seront ensuite servis lors du pique-nique géant animé par le groupe Tumbao N'clave (programme complet sur www.angers.fr/info).
La Fête des âges marque le coup d'envoi de la "semaine des âges", qui inclut la Journée de valorisation de la jeunesse (lire en p. 10) et Tout Angers bouge (p. 4). Deux ateliers sont aussi au programme, le 10 juin au centre Jean-Vilar sur le thème "La solitude, ce n'est pas qu'une question d'âge" (de 18 h à 21 h) et le 12 juin à l'institut municipal autour de la représentation des âges (de 14 h 30 à 17 h 30).

JEAN-PATRICE CAMPION / ARCHIVES

La Jova, une occasion pour les jeunes de témoigner de leur engagement dans la vie de la cité.

COUP DE PROJECTEUR SUR LES JEUNES ANGEVINS

Ils ont de 15 à 30 ans, ont des rêves et des passions, contribuent à la richesse et au dynamisme d'Angers et veulent le faire savoir. Pour cela, ils donnent rendez-vous à tous les Angevins, petits et grands, jeunes et moins jeunes, à l'occasion de la cinquième Jova (journée de valorisation de la jeunesse), co-organisée avec la Ville d'Angers.

Ce rendez-vous du 14 juin s'annonce plein de surprises, avec un programme élaboré par les jeunes eux-mêmes.

Des jeunes dont les talents et l'engagement s'expriment aussi bien dans la musique que dans la danse, la création artistique, les solidarités… Le temps d'une journée, la place du Ralliement leur sera dédiée avec une scène pour des mini-concerts : une occasion unique pour des jeunes groupes de se faire connaître du grand public en jouant dans de bonnes conditions.

À l'opposé, la seconde scène accueillera des moments de théâtre, de la danse et des démonstrations sportives. Entre les deux, différents espaces permettront de s'informer, d'échanger, de débattre, de jouer… Comme le "souk de l'engagement", dédié à l'engagement sous toutes ses formes. Au programme, débats, ateliers, jeu de pistes, rencontre avec des jeunes engagés dans la prévention (sensibilisation aux premiers secours et conduites à risques notamment), mais aussi avec des membres du conseil des jeunes Angevins et des membres organisateurs de la Jova.

Côté musique, outre les mini-concerts, il sera également question de prévention avec une sensibilisation aux risques sonores (et distribution de bouchons d'oreilles) et des rencontres avec des jeunes musiciens. Tout au long de la journée, les talents artistiques et graphiques des participants seront valorisés avec une grande structure réalisée par les jeunes eux-mêmes. À noter enfin qu'un espace convivialité proposera des boissons sans alcool. La recette des consommations contribuera à l'autofinancement de projets présentés dans cet espace, aux côtés des maisons de quartier angevines.

Samedi 14 juin, de 10 h 30 à 19 h, place du Ralliement. Informations auprès de la mission jeunesse, 19, rue David-d'Angers, 02 41 05 45 68. www.angers.fr/jeunes

THIERRY BONNET / ARCHIVES

Pendant les travaux, le CCAS reste ouvert au public.

Travaux au CCAS pour mieux accueillir le public

Des travaux sont en cours au centre communal d'action sociale, juste à côté de la mairie. L'ancienne salle Chemellier et sa vitrine, qui accueillaient des expositions, sont récupérées dans l'opération. L'objectif est d'améliorer l'accueil du public. L'espace destiné à l'accueil des usagers va être ainsi agrandi de 400 à 600 m² et centralisé au rez-de-chaussée du bâtiment avec l'aménagement notamment de nouveaux bureaux d'accueil. Une verrière va être installée au-dessus pour apporter de la lumière naturelle et une façade classique sera construite côté boulevard Foch à la place de la vitrine. À noter qu'à l'issue des travaux, l'entrée du CCAS se fera toujours à partir du parvis de l'hôtel de ville. Le chantier se terminera début 2015.
Tout au long de cette opération, qui se traduira également par une mise en accessibilité de l'ensemble du bâtiment, le CCAS reste évidemment ouvert. Néanmoins, pendant la période de gros œuvre, c'est-à-dire jusqu'à l'automne, les horaires d'ouverture au public sont légèrement modifiés : lundi, mardi, mercredi, vendredi de 9 h 30 à 13 h et de 14 h à 17 h 30. Jeudi de 11 h à 13 h et de 14 h à 17 h 30.

Collecte des encombrants à domicile

Pour les personnes n'ayant pas la possibilité de se rendre en déchèterie, l'enlèvement des déchets encombrants à domicile est possible le mercredi entre 11 h et 17 h, sur rendez-vous. Les équipes du service Propreté de la Ville peuvent emporter un maximum de trois objets (meubles, électroménager…) qui seront ensuite recyclés ou valorisés. Ce service est payant : 15 euros pour un enlèvement à domicile, 8 euros en limite de propriété, 7,50 et 5 euros avec la carte Partenaires. Renseignements au numéro vert 0 800 49 05 05 (appel gratuit depuis un poste fixe). Les compagnons d'Emmaüs peuvent également intervenir à domicile pour la collecte des déchets encombrants utilisables, recyclables ou réparables. Contact : 02 41 39 73 39.

(Re)découvrez les espaces verts de la ville

Le plein de verdure, c'est ce que proposent jusqu'en septembre la direction des Parcs, jardins et paysage de la Ville et Angers Loire Tourisme. Une occasion d'appréhender les espaces verts, les parcs et les jardins angevins sous un angle inédit. Illustration le 28 mai avec la visite du cimetière de l'Est pour une découverte de la symbolique funéraire à travers les monuments.
Les animaux du parc de la Garenne (4 juin, photo) et les aménagements du cimetière de l'Ouest (18 juin) suivront. Au programme également : les agapanthes du jardin des Plantes (16 juillet), la collection de sauge et le labyrinthe de tournesols dans les jardins de l'Arboretum (6 août) et le pollinarium sentinelle du parc Bellefontaine (24 septembre).
Réservation obligatoire : Angers Loire Tourisme, 02 41 23 50 00. Visite à 3 euros (réduit 1,50 euro).

THIERRY BONNET / ARCHIVES

PRATIQUE

"Ma santé à cœur"

Table ronde sur les compléments alimentaires et leur utilisation dans le cadre d'une alimentation équilibrée, par le service de prévention de la Mutualité française, 4 juin, 18 h, 67, rue des Ponts-de-Cé. Conférence et atelier pour découvrir la marche nordique, 17 juin, 18 h à la pyramide du lac de Maine. Inscription obligatoire au 02 41 05 44 19.

Jardin bio à découvrir

À la maison de l'environnement, des conseils et idées pour jardiner au naturel. Ouvert jusqu'au 31 octobre, du lundi au vendredi, de 13 h 30 à 17 h 30 ; le dimanche, de 14 h à 18 h.

Horaires d'été des déchèteries

Jusqu'au 31 octobre, les déchèteries sont ouvertes du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 12 h, et de 14 h à 18 h ; le samedi, de 9 h à 18 h ; et le dimanche, de 8 h 30 à 12 h. Fermées les jours fériés.

Réouverture de l'île Saint-Aubin

Les visiteurs peuvent y accéder par le bac, du lundi au samedi, de 9 h à 12 h 30 et de 14 h à 19 h 45 ; le dimanche, de 10 h à 12 h 30 et de 14 h à 19 h 45.
À partir du 25 mai : du lundi au samedi, de 8 h 30 à 20 h 45 ; le dimanche, de 10 h à 20 h 45.

Jardiniers et bricoleurs : attention au bruit

Par respect pour le voisinage, l'utilisation des appareils bruyants est soumise à une réglementation horaire. Cela concerne notamment les travaux de tonte et de bricolage, qui doivent être effectués du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 19 h 30 ; le samedi, de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h ; et le dimanche et les jours fériés, de 10 h à 12 h uniquement.

"Fleurissons Angers", les inscriptions sont ouvertes

Avec le concours "Fleurissons Angers", la Ville encourage les Angevins à contribuer à l'embellissement de leur cadre de vie (fenêtres, balcons, cours et jardins, abords d'immeuble…).
Cela à titre individuel ou en groupe en présentant par exemple une réalisation, dans la nouvelle catégorie "immeubles collectifs".
Les commerçants sont aussi invités à participer en décorant leur vitrine ou devanture. Seule contrainte : le fleurissement doit être visible depuis l'espace public.
Inscriptions jusqu'au 13 juin. Bulletin de participation à retirer à l'hôtel de ville, dans les mairies ou les maisons de quartier, angers.fr/concoursfleurissement.

Dossier

“Le développement éc c’est notre priorité”

➔ Quelques semaines après l’installation du nouveau conseil municipal, le maire Christophe Béchu s’exprime sur sa vision de la ville, les priorités et projets pour Angers et les Angevins.

Un mot sur votre parcours jusqu’à la mairie d’Angers…
Je suis né à Angers en juin 1974, ma famille habitait alors rue Gagarine à la Roseraie. J’ai passé la quasi-totalité de ma vie sur le territoire angevin à l’exception d’une courte expatriation pour mes études en région parisienne. J’ai, très jeune, eu envie de m’investir en politique au service de mes concitoyens. Élu pour la première fois le jour de mes 21 ans comme conseiller municipal à Avrillé, les choses se sont alors accélérées. En 2001, j’ai été élu conseiller général du canton d’Angers Nord-Ouest. La même année, mes collègues m’ont confié la présidence du Service départemental d’incendie et de secours qui organise le travail des 2300 pompiers du département. Ceci avant d’accéder, il y a dix ans, à la présidence du Conseil général que j’ai quittée il y a quelques jours.

Quel genre de maire êtes-vous ?
Je ne conçois pas la fonction de maire comme une fonction individuelle. Je m’appuie sur des adjoints avec un principe très simple : celui de la délégation. Je suis quelqu’un qui fait confiance. J’ai la chance d’avoir à mes côtes des femmes et des hommes qui ont une vraie passion pour leur ville, qui sont enthousiastes. La moitié de mes colistiers n’a pas d’étiquette politique. Ils ont comme seul parti, le parti des Angevins. Le maire, c’est aussi le patron des services municipaux. Les services que la Ville rend au quotidien sont d’abord le fait des agents municipaux. Les élus sont là pour impulser des dynamiques, arrêter des orientations, mais c’est bien dans le lien de confiance entre les élus et les services que l’on arrive à construire une action efficace. J’attache beaucoup d’importance à ce lien que je vais créer. Les agents seront eux-mêmes acteurs du changement pour lequel les Angevins ont voté.

Sénateur jusqu’en 2017, maire et depuis le 24 avril, président de la Communauté d’agglomération, comment conciliez-vous tous vos agendas ?
J’ai exercé la responsabilité d’une collectivité locale pendant dix ans en parallèle d’autres fonctions d’élu parlementaire européen, de sénateur… Je délègue et profite de ce que les technologies permettent pour travailler à distance. J’ai pris l’engagement devant les Angevins de n’être candidat à aucune responsabilité nouvelle d’ici 2020. Je compte profiter de ma présence régulière à Paris pour pousser également des dossiers angevins pour lesquels nous attendons des arbitrages des ministères. Je pense au transfert de la prison, au lobbying à exercer sur des dossiers économiques et pour lesquels les centres de décision sont plus souvent à Paris qu’en province. Je pense aussi au lien à construire avec les Angevins qui vivent à l’extérieur.

(suite en page 14)

THIERRY BONNET

onomique,

(suite de la page 12)

Vous pensez à qui ?
On a cette chance d'avoir des ambassadeurs de notre territoire, aujourd'hui dormants faute d'avoir été fédérés. Ceux qui découvrent Angers en ressortent souvent amoureux. Malheureusement, le nombre de ceux qui ne la connaissent pas est plus important que ceux qui la connaissent. Je compte m'appuyer sur tous ces Angevins qui sont à Paris, en France ou dans le monde, pour en faire des relais permanents de ce qui se vit sur le territoire, par l'intermédiaire d'une association en cours de création. Ils seront aussi un appui pour les Angevins qui ne disposent pas des carnets d'adresses nécessaires pour faire aboutir leurs projets.

Sur quels champs agir pour renforcer le rayonnement d'Angers à l'extérieur ?
Il faut absolument aller sur le champ du développement économique. Notre taux de chômage a aujourd'hui dépassé les 10 %… C'est vraiment une priorité, à la fois pour soutenir le développement des entreprises déjà présentes et pour faciliter l'installation de nouvelles. On peut vivre heureux en vivant caché, mais c'est plus compliqué de se développer en étant caché qu'en étant visible.
Il faut avoir cette obsession d'exister sur la carte de France pour que l'on pense à Angers pour sa qualité de vie, comme destination touristique, comme destination d'accueil d'entreprises… On va agir sur tous les leviers possibles. En cela, la culture et le sport sont extrêmement puissants.

"Il faut avoir cette obsession d'exister sur la carte de France pour que l'on pense à Angers pour sa qualité de vie, comme destination touristique, comme destination d'accueil d'entreprises…"

"Cet audit financier cherche à obtenir une vision claire de la situation financière de la Ville et de ses principaux satellites pour appréhender les marges de manœuvre dont nous disposons."

JEAN-PATRICE CAMPION

THIERRY BONNET / ARCHIVES

"Le sport et la culture sont des outils de rayonnement extrêmement puissants."

Côté sports justement, Angers accueillera le Décanation, une compétition internationale d'athlétisme, fin août au lac de Maine…
Nous le devons aux conventions passées par la Ville avec la fédération d'athlétisme, et je m'en réjouis.
On a connu une année sportive exceptionnelle avec une Coupe de France de hockey sur glace et une de roller hockey gagnées respectivement par l'ASGA et les Hawks. Sans oublier le parcours du SCO en coupe de France, là aussi exceptionnel même s'il y a eu cette déception de ne pas avoir réussi à passer l'obstacle rennais.

Pour revenir au développement économique, de quels moyens concrets un maire dispose-t-il pour agir ?
Notre premier levier passera par une restructuration interne, entre les services de la Communauté d'agglomération et l'agence économique Angers Loire Développement. Ceci pour être plus efficace et plus lisible vis-à-vis des entreprises présentes sur le territoire et de celles que l'on souhaite faire venir.

Mettez-vous la question de l'emploi au cœur de l'attractivité du centre-ville ?
Notre centre-ville souffre avec un certain nombre de vitrines fermées. On veut le redynamiser. Cela passera par une autre vision urbaine, par la couverture des voies sur berges

19 avril, inauguration d'une maison d'assistantes maternelles, allée du Vercors.

THIERRY BONNET / ARCHIVES

"Redynamiser le centre-ville et ses commerces."

qui sera réalisée pendant le mandat, par une nouvelle place en cœur de ville, par le maintien de la gratuité du stationnement place La Rochefoucauld et par la gratuité de la première heure de stationnement décidée au début de l'été. Quand on sait qu'il y a plus d'emplois au mètre carré dans les commerces du centre-ville que dans ceux de périphérie, défendre le commerce de centre-ville, c'est aussi une manière efficace de défendre l'emploi.

Un mot sur l'emploi des jeunes qui en sont éloignés ?

Nous allons agir pour faire davantage travailler nos jeunes en recherche d'emploi, en insérant des clauses environnementales dans les commandes passées par la Ville, en tenant compte, par exemple, du bilan carbone des entreprises qui participent à des activités sur le plan local. Ce n'est pas du protectionnisme, simplement la volonté que les opérations financées par les impôts des Angevins soutiennent aussi l'emploi local. Le fait d'être soucieux des entreprises locales via les marchés publics permettra d'être attentif aux publics les plus fragiles. Nous maintiendrons les dispositifs qui, par le biais des clauses d'insertion notamment, réservent des marchés aux entreprises qui emploient des jeunes en difficulté, issus de nos quartiers.

Qui dit emploi, dit pouvoir d'achat : quelle sera votre conduite en matière de fiscalité dans un contexte financier de plus en plus contraint pour les collectivités ?

Je respecterai mon engagement en n'augmentant pas les impôts pendant la durée du mandat. Le gouvernement a annoncé qu'il allait réduire les dotations aux collectivités locales au cours de ces prochaines années ; cela supposera donc, pour tenir cet engagement, qu'on s'efforce de faire aussi bien ou mieux, avec moins.

D'où l'audit financier que vous lancez…

Cet audit financier cherche à obtenir une vision claire de la situation financière de la Ville et de ses principaux satellites pour appréhender les marges de manœuvre dont nous disposons. Ce diagnostic nous permettra de préparer, avant l'été, les premières décisions budgétaires modificatives et de prendre les mesures d'économies indispensables au financement de nos priorités.

Parmi celles-ci, il y a le plan urgence voirie… Les travaux vont-ils se concentrer sur les toutes premières années ?

Si on est à proximité du tracé potentiel de la deuxième ligne de tramway, on ne va pas refaire les rues pour les recasser ensuite. Ce qui est sûr, en revanche, c'est qu'on va flécher des crédits en hausse pour conduire des travaux sur les rues et les trottoirs qui posent problème en termes de sécurité et d'accessibilité pour les parents avec poussette, les personnes ayant des difficultés à se déplacer et les personnes d'un certain âge… Nous sommes dans une logique de gestion du patrimoine commun des Angevins. Je n'étonnerai personne en disant que nous n'envisageons pas de consacrer les 36 millions d'euros qui étaient prévus pour le projet Rives Nouvelles sur la durée du mandat, et qu'une partie de ces sommes sera réaffectée à ces travaux qui concernent le quotidien des Angevins.

(suite en page 16)

(suite de la page 15)

Une autre de vos priorités immédiates, ce sont les rythmes scolaires. Où en êtes-vous ?
Le questionnaire adressé aux familles d'élèves nous permettra de recueillir leurs sentiments sur la manière dont eux-mêmes et leurs enfants ont vécu ces nouveaux rythmes, depuis septembre. Ces dernières semaines, il y a eu des rencontres avec l'inspection académique, avec les syndicats, avec les agents… Nous avons consulté d'autres villes pour noter leurs bonnes pratiques… Fin avril, nous avons ouvert une plateforme internet de recueil des témoignages. Nous commençons à y voir plus clair, même si nous sommes dans l'attente du décret Hamon qui risque de rebattre les cartes. Début juin, nous serons en mesure de livrer les premières orientations pour faire évoluer le dispositif dès la rentrée scolaire de septembre prochain.

Parmi vos grands projets figure la nouvelle patinoire. Ce dossier a-t-il évolué depuis votre élection ?
J'ai récemment fait un point avec le président de l'ASGA. Le principe est acté, il nous reste à trancher deux questions d'ici la fin de l'année : où construire la nouvelle patinoire ? Comment la dimensionner ? Cette nouvelle patinoire n'est pas une question de prestige. La nôtre a trente ans. C'est la plus vétuste de celles qui accueillent des équipes de ligue Magnus : les plafonds sont trop bas pour y installer des caméras, les coûts de fonctionnement ont beaucoup augmenté, les vestiaires ne sont plus conformes, il faut souvent procéder à des raccords de glace en début de match…

THIERRY BONNET / ARCHIVES

"La présence des étudiants participe à la vitalité de la ville."

À quelle échéance espérez-vous lancer le projet de centre d'art contemporain dans l'actuelle maison d'arrêt ?
Je me bats pour obtenir le transfert de la prison. Je précise que c'est l'État qui financera le transfert, rien ne sera à la charge de la Ville. Ce projet, je le conduirai d'abord avec un objectif humaniste. Que des gens soient condamnés pour des choses qu'ils ont faites, c'est normal. Mais que les conditions de détention soient inhumaines, la société n'a rien à y gagner. Or, aujourd'hui, celles-ci ne sont pas compatibles avec un principe de dignité. Notre prison est en grande partie classée monument historique, ce qui rend impossible une vraie rénovation. En termes d'intimité, d'hygiène… on a de vrais soucis. L'humidité et la surpopulation empêchent d'éradiquer l'épidémie de gale qui y sévit depuis trois ans. Les élus sont unanimes sur la nécessité de ce transfert et sur le lieu d'implantation, à Trélazé.

Ce projet culturel peut-il accélérer le processus de décision ?
Le gouvernement n'aurait aucun intérêt à garder un site classé dans lequel il ne pourrait rien faire. En expliquant que nous avons un projet sur le site ancien, on crédibilise notre demande de transfert. Et là, il y a un enjeu. La maison d'arrêt se situe à deux pas du jardin des Plantes. Si demain on

"Après avoir consulté les parents, nous serons en mesure de livrer début juin les premières orientations pour faire évoluer les rythmes scolaires dès la rentrée prochaine."

PHILIPPE NOISETTE

Le 4 avril, cérémonie au monument aux morts, place Leclerc.

THIERRY BONNET / ARCHIVES

"Faire évoluer l'application des rythmes scolaires dès la rentrée ."

abat ses murs extérieurs, qui eux ne sont pas classés, on obtient une continuité entre le centre de congrès (qui sera rénové sur place pendant le mandat), le jardin des Plantes qui participe à l'identité végétale de la ville et ce nouveau centre d'art contemporain. On aurait là tout un espace dédié au rayonnement du territoire. Ce projet ne tombe pas de nulle part. Il existe, ailleurs dans le monde, des exemples de prisons transformées en lieu d'art et à chaque fois, c'est un succès.

Le festival de musiques actuelles annoncé en 2015 au lac de Maine est-il toujours dans les cartons ?

Il s'agit d'un festival clés en mains, la Ville n'ayant qu'à donner son autorisation. Nous souhaitons en effet soutenir ce collectif, porté par Radical Production, à l'origine du projet. Ce type d'événement parle tout particulièrement aux jeunes et ils sont très présents à Angers en raison notamment du nombre d'étudiants…

Ils sont près de 33 000 à étudier dans les universités, les grandes écoles. Comment les retenir une fois leur diplôme en poche ?

Leur présence participe d'une manière extraordinaire à la vitalité de notre ville. La question maintenant, c'est comment faire pour qu'ils trouvent un travail ici, au moins pour une partie d'entre eux ? Nous allons nous doter d'outils comme le dispositif "Bourse entreprendre" qui devra faciliter les conditions de créations d'entreprise. On va aussi réfléchir en termes de locaux. D'après la Chambre de commerce et d'industrie, Angers compte près de 150 000 m² de friches ou de bâtiments à vocation économique ou commerciale inoccupés. On peut y créer des espaces de travail partagé, un mode probablement attractif… Cette idée s'inscrit dans une stratégie globale où l'Agglomération pourrait vendre une partie de ses bâtiments, de manière à récupérer des fonds propres pour réinvestir dans de nouveaux espaces économiques.

Quel type de gouvernance développez-vous à l'Agglomération depuis que vous en êtes président ?

Je souhaite prendre de bonnes habitudes avec mes collègues maires, et m'appuyer sur une gouvernance qui se fasse sur la base de projets. Je veux éviter la politisation de la Communauté d'agglomération. Ce n'est ni la droite contre la gauche, ni les maires ruraux contre les maires urbains. Pour prendre les bonnes décisions, il faut être dans un dialogue de confiance. J'ai donc décidé de conserver un mode de fonctionnement qui fait que chaque mois, tous les maires se réunissent pour arrêter les grandes décisions avant de les présenter au vote du conseil communautaire. Celui-ci repose sur un noyau de quinze vice-présidents. Pour envoyer un signe fort d'une gouvernance partagée, j'ai voulu limiter à six sur quinze le nombre des élus de la Ville d'Angers, contre huit au mandat précédent, et de confier des responsabilités à plus de maires d'autres communes afin de représenter au mieux le territoire dans sa diversité. ■

THIERRY BONNET

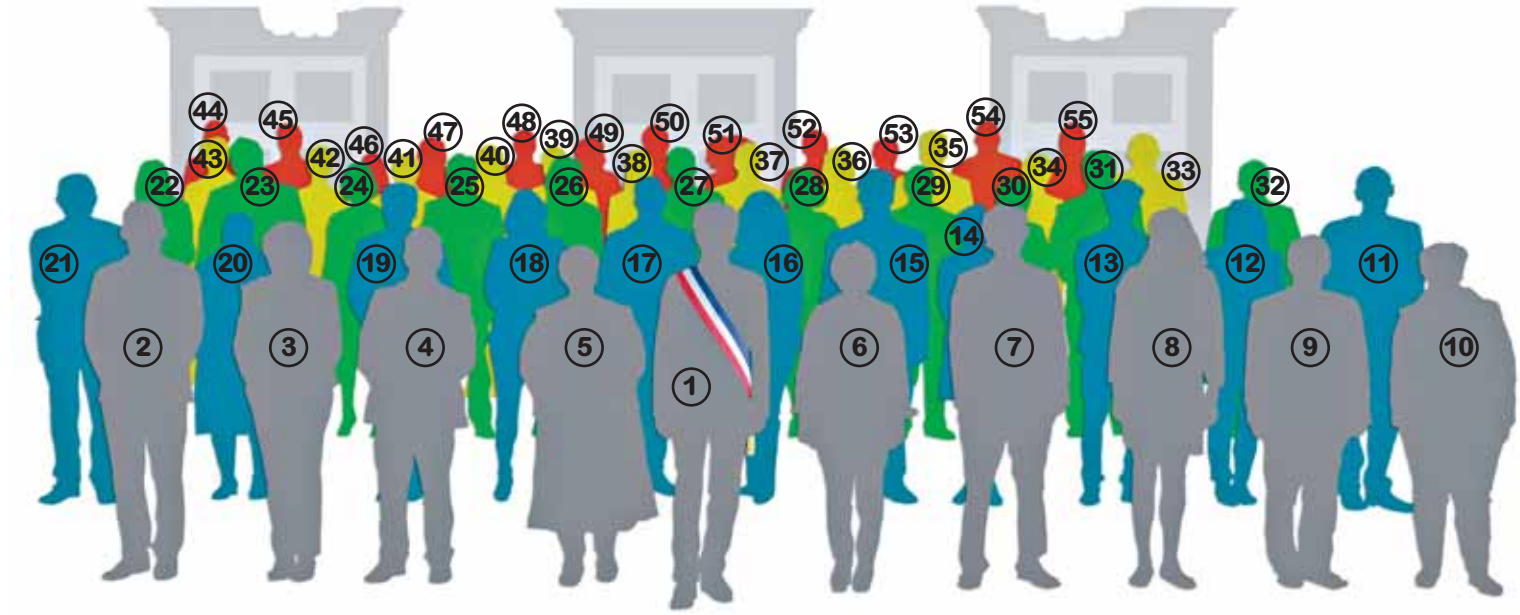

Le nouveau conseil municipal

1 Christophe **BÉCHU**. 2 Gilles **GROUSSARD**. 3 Catherine **LEBLANC**. 4 Ahmed **EL BAHRI**.
5 Michelle **MOREAU**. 6 Roselyne **BIENVENU**. 7 Emmanuel **CAPUS**. 8 Françoise **LE GOFF**.
9 Alain **FOUQUET**. 10 Jeanne **ROBINSON-BEHRE**. 11 Maxence **HENRY**. 12 Sophie **LEBEAUPIN**.
13 Florian **SANTINHO**. 14 Isabelle **LE MANIO**. 15 Jean-Marc **VERCHÈRE**. 16 Faten **SFAÏHI**.
17 Roch **BRANCOUR**. 18 Caroline **FEL**. 19 Benoît **PILET**. 20 Alima **TAHIRI**. 21 Gilles **LATTÉ**.
22 Laure **HALLIGON**. 23 Marcel **MOULAN**. 24 Pascale **MARCHAND**. 25 Bernard **DUPRÉ**.
26 Karine **ENGEL**. 27 Jean-Pierre **BERNHEIM**. 28 Catherine **GOXE**. 29 Daniel **DIMICOLI**.
30 Véronique **CHAUVEAU**. 31 Michel **BASLE**. 32 Astou **THIAM**. 33 Grégoire **LAINÉ**. 34 Christine **BLIN**.
35 Stéphane **PABRITZ**. 36 Maryse **CHRÉTIEN**. 37 Richard **YVON**. 38 Véronique **ROLLO**.
39 Pierre **PICHERIT**. 40 Claudette **DAGUIN**. 41 Alain **AUGELLE**. 42 Constance **NEBBULA**.
43 Alexandre **VILLALONGA**. 44 Rahmène **AZZOUZI**. 45 Luc **BELOT**. 46 Laure **REVEAU**.
47 Chadia **ARAB**. 48 Gilles **MAHÉ**. 49 Rose-Marie **VÉRON**. 50 Frédéric **BÉATSE**. 51 Fatimata **AMY**.
52 Antony **TAILLEFAIT**. 53 Silvia **CAMARA-TOMBINI**. 54 Alain **PAGANO**. 55 Estelle **LEMOINE-MAULNY**.

Dossier

Les adjoints

Michelle Moreau
1ère adjointe
Vie des quartiers et vie associative

Emmanuel Capus
2e adjoint
Finances

Alain Fouquet
6e adjoint
Culture et patrimoine,
délégué aux quartiers
Doutre, Hauts-de-Saint-Aubin

Catherine Leblanc
7e adjointe
Relations internationales,
tourisme
et rayonnement de la ville

Caroline Fel
11e adjointe
Famille
et petite enfance

Jean-Marc Verchère
12e adjoint
Politique de proximité, voirie,
propreté et bâtiments

Florian Santinho
16e adjoint
Vie étudiante et jeunesse

Alima Tahiri
17e adjointe
Projets communaux d'insertion
et retour à l'emploi,
déléguée aux quartiers Deux-Croix,
Banchais, Grand-Pigeon

PHOTOS THIERRY BONNET

Christophe Béchu

Le maire

Roselyne Bienvenu
3e adjointe
Sports

Ahmed El Bahri
4e adjoint
Écoles et éducation

Françoise Le Goff
5e adjointe
Solidarités actives

Gilles Groussard
8e adjoint
Commerces,
attractivité commerciale
et stationnement

Jeanne Robinson-Behre
9e adjointe
Sécurité et tranquillité publique,
déléguée aux quartiers
Saint-Serge, Chalouère, Ney

Roch Brancour
10e adjoint
Urbanisme et aménagement
du domaine public

Faten Sfaïhi
13e adjointe
Citoyenneté et intégration,
déléguée au quartier Monplaisir

Benoît Pilet
14e adjoint
Ressources humaines
et conditions de travail

Isabelle Le Manio
15e adjointe
Environnement,
espaces verts et cimetières

Gilles Latté
18e adjoint
Sports et loisirs,
délégué au quartier Roseraie

Sophie Lebeaupin
19e adjointe,
déléguée aux quartiers
Belle-Beille, Lac-de-Maine

Maxence Henry
20e adjoint
Personnes âgées,
délégué aux quartiers Justices,
Saint-Léonard, Madeleine

Karine Engel
21e adjointe
Devoir de Mémoire
et anciens combattants,
déléguée aux quartiers
centre-ville, La Fayette, Éblé

Les conseillers municip

Jean-Pierre Bernheim

Bernard Dupré

Daniel Dimicoli

Astou Thiam

Marcel Moulan

Laure Halligon

Stéphane Pabritz

Maryse Chrétien

Alain Augelle

Les conseillers municipaux de la minorité

Frédéric Béatse

Silvia Camara-Tombini

Alain Pagano

Chadia Arab

aux de la majorité

Catherine Goxe

Pascale Marchand

Véronique Chauveau

Michel Baslé

Pierre Picherit

Véronique Rollo

Richard Yvon

Claudette Daguin

Constance Nebbula

Alexandre Villalonga

Christine Blin

Grégoire Lainé

Rose-Marie Véron

Gilles Mahé

Fatimata Amy

Anthony Taillefait

Luc Belot

Estelle Lemoine-Maulny

Rahmène Azzouzi

Laure Reveau

44 élus angevins à l'Agglomération

Pour la première fois, les candidats aux postes de représentants de la Ville d'Angers à Angers Loire Métropole ont été désignés au suffrage universel direct, lors des élections municipales des 23 et 30 mars derniers. Quarante-quatre élus angevins (34 issus de la majorité et 10 de l'opposition) siègent désormais au sein de l'assemblée communautaire sur un total de 93 conseillers. L'élection du président et des vice-présidents s'est tenue lors de la première séance du jeudi 24 avril.

Président
Christophe Béchu

Les 6 vice-présidents angevins
- **Roselyne Bienvenu,** 1ère vice-présidente, chargée de la coopération entre les territoires et du pôle métropolitain
- **Jean-Pierre Bernheim,** 4e vice-président, chargé du développement économique, de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation
- **Bernard Dupré,** 5e vice-président, chargé des déplacements et des infrastructures de transport
- **Daniel Dimicoli,** 7e vice-président, chargé de la politique de l'habitat et de l'urbanisme
- **Emmanuel Capus,** 12e vice-président, chargé des constructions scolaires et des services aux communes
- **Catherine Goxe,** 15e vice-présidente, chargée des ressources humaines

JEAN-PATRICE CAMPION

24 avril, première séance du conseil communautaire.

Les 37 conseillers communautaires angevins
Michelle Moreau, Françoise Le Goff, Ahmed El Bahri, Jeanne Robinson-Behre, Alain Fouquet, Caroline Fel, Gilles Groussard, Faten Sfaïhi, Roch Brancour, Catherine Leblanc, Alima Tahiri, Stéphane Pabritz, Isabelle Le Manio, Sophie Lebeaupin, Jean-Marc Verchère, Karine Engel, Florian Santinho, Maxence Henry, Pascale Marchand, Benoît Pilet, Véronique Chauveau, Michel Baslé, Astou Thiam, Marcel Moulan, Maryse Chrétien, Pierre Picherit, Véronique Rollo, Frédéric Béatse, Rose-Marie Véron, Gilles Mahé, Fatimata Amy, Antony Taillefait, Silvia Camara-Tombini, Alain Pagano, Chadia Arab, Luc Belot, Estelle Lemoine-Maulny.

Élections municipales : les résultats

Premier tour des élections municipales, dimanche 23 mars
88 281 inscrits
52 287 votants
Participation : 59,23 %

Ont obtenu :
- **Angers Vivre Mieux Naturellement** (Nathalie Sévaux, sans étiquette) : **3,29 %**
- **Angers Bleu Marine** (Gaétan Dirand, FN) : **6,73 %**
- **Contre les politiques d'austérité, pour la République et la démocratie** (Hubert Lardeux, POI) : **0,62 %**
- **Servir Angers** (Laurent Gérault, UDI) : **7,44 %**
- **Angers pour vous** (Christophe Béchu, UMP/Modem) : **35,91 %**
- **Aimer Angers** (Frédéric Béatse, PS/EELV/PCF) : **26,77 %**
- **L'énergie de faire** (Jean-Luc Rotureau, divers gauche) : **16,21 %**
- **Faire entendre le nom des travailleurs** (Marie-Josée Faligant, LO) : **0,93 %**
- **Résister, construire à gauche** (Martin Nivault, NPA/FG) : **2,10 %.**

Second tour des élections municipales, dimanche 30 mars
88 281 inscrits
54 159 votants
Participation : 61,35 %

Ont obtenu :
- **Angers pour vous** (Christophe Béchu, UMP/Modem) : **54,36% (27 975 votes)**
- **Aimer Angers** (Frédéric Béatse, PS/EELV/PCF) : **45,64 % (23 486 votes)**

TRIBUNES

➔ En application de la loi « démocratie et proximité » du 27 février 2002, cette page est consacrée à l'expression de la minorité et de la majorité du conseil municipal.

ANGERS POUR VOUS - MAJORITÉ

Nous sommes mobilisés et au travail

Le 30 mars, au terme d'une campagne électorale intense, les Angevins nous ont confié la conduite des affaires municipales pour les six années à venir. Qu'ils en soient sincèrement remerciés.

Nous profitons de nous exprimer pour la première fois en tant que groupe de la majorité pour leur dire que nous serons au service de tous nos concitoyens, sans exclusive et sans esprit partisan. C'est un engagement que nous prenons devant eux, devant nos collègues du conseil municipal, et que nous tiendrons.

Le 4 avril, une nouvelle assemblée a été installée à l'hôtel de Ville. Et un nouveau maire, Christophe Béchu, a été élu.

Depuis, à ses côtés, nous sommes au travail, avec l'aide des services municipaux dont nous apprécions le dévouement, la loyauté et le sens du service public.

Ces derniers mois, la campagne des municipales a suscité des attentes et des espoirs chez les Angevines et les Angevins. Sachez que tous, nous sommes mobilisés pour aider Angers et ses habitants à relever les défis auxquels ils sont confrontés. Nous sommes prêts, et bien prêts !

Avec Christophe Béchu, nous faisons de l'emploi et du développement économique notre priorité. Parce que l'emploi est la première des solidarités qu'une collectivité doit à ceux qui vivent sur son territoire. La hausse du chômage n'est pas une fatalité, elle doit être combattue en actionnant tous les leviers possibles.

En ces premières semaines de mandat, d'autres dossiers méritent une attention particulière et des décisions concrètes.

Les rythmes scolaires

Fin avril, une plateforme a été ouverte sur internet afin de recueillir les témoignages de tous ceux qui sont concernés : parents, enseignants, personnels… En parallèle se sont tenues des rencontres avec des acteurs du dossier. Prochainement, les familles vont recevoir un questionnaire dans lequel elles pourront témoigner de leur vécu en matière de rythmes scolaires. Début juin, la majorité sera en mesure de faire connaître ses premières orientations afin que puisse évoluer le dispositif.

Les premiers travaux de voirie

Comme nous nous y sommes engagés pendant la campagne, nous allons financer ces prochaines semaines des travaux de voirie (routes et trottoirs) dans des rues où nous ont été signalés des problèmes de sécurité et d'accessibilité (personnes âgées, parents avec des poussettes, personnes ayant des difficultés à se déplacer…). Ces travaux seront financés sur l'enveloppe que l'ancienne municipalité avait affectée au projet Rives nouvelles. Faire en sorte que les Angevins vivent bien leur ville au quotidien est l'une de nos priorités.

L'audit financier

Cet audit financier est nécessaire. Il donnera aux Angevins une vision claire de la situation de la Ville d'Angers et de ses principaux satellites. Cette "photographie" des comptes de la collectivité nous permettra d'avoir une idée précise de la marge de manœuvre qui est la nôtre. Elle nous indiquera également quelles sont les premières modifications budgétaires à prévoir, et ce en fonction de nos priorités et de leur financement.

Rythmes scolaires, travaux de voirie, audit financier : ce sont là trois des engagements que nous avions pris devant les Angevins. Ce sont désormais trois engagements dont la mise en œuvre est aujourd'hui lancée.

Vos élus de la majorité
"Angers pour vous"
Contactez-nous au 02 41 05 40 34.

AIMER ANGERS - MINORITÉ

Merci !

Vous avez cru en nos idées, vous vous êtes investis dans la campagne, vous avez voté pour notre liste convaincus que notre projet portait l'ambition nécessaire pour l'avenir d'Angers. Nous tenons à vous remercier de votre confiance.
Mais, les Angevins ont tranché et ont élu une nouvelle majorité. Elle trouvera une situation saine et un service public de grande qualité.
Aimer Angers, c'est avant tout une façon de voir et de vivre notre ville, de considérer les Angevins. Nous ne serons pas une opposition systématique. Nous serons un groupe de gauche engagé dans une minorité constructive qui saura approuver les actions bénéfiques. L'intérêt commun d'Angers l'exige. Nous serons également une minorité vigilante et combative, qui portera les valeurs que nous avons défendues pendant la campagne électorale.
Vous aurez par-dessus tout des élu(e)s animé(e)s par un attachement viscéral à notre ville qui est si belle et qui possède un cœur et une âme si particulière.
Vous pouvez compter sur nous !

Frédéric BÉATSE, Rose-Marie VÉRON,
Gilles MAHÉ, Fatimata AMY,
Antony TAILLEFAIT, Silvia CAMARA-TOMBINI,
Alain PAGANO, Chadia ARAB, Luc BELOT,
Estelle LEMOINE-MAULNY,
Rahmène AZZOUZI, Laure REVEAU.
Contactez-nous au 02 41 05 40 37.

JEAN-PATRICE CAMPION

DES CHEVAUX DE BOIS POUR LA PAIX

➔ Dans la ville jumelle allemande d'Osnabrück, des enfants défilent chaque année munis de chevaux de bois en symbole de paix. Pour le cinquantenaire du jumelage, Angers a recréé ce "Steckenpferdreiten", au jardin du Mail, en présence d'une centaine d'enfants des accueils de loisirs de la ville, le mercredi 7 mai.

➔ Nous avons choisi de rechercher les “premières fois” qui ont façonné la ville. Des “premières fois” souvent oubliées, mais qui déterminent notre vie d’aujourd’hui…

LE PREMIER MAIRE

Installation du premier maire d’Angers, Guillaume de Cerisay, par Louis XI. Huile sur toile par Jules Dauban, 1861. Hôtel de ville d’Angers, salle de la Charte.

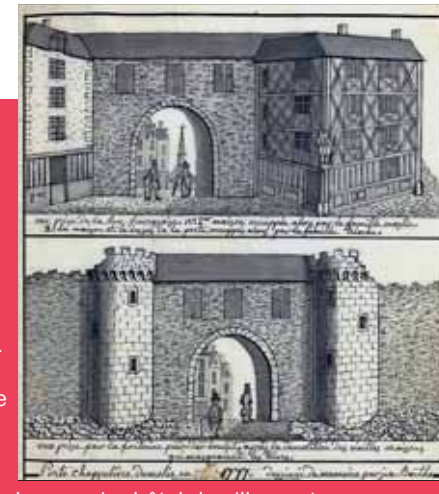

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE ANGERS

Le premier hôtel de ville, porte Chapelière. Dessin de J.-A. Berthe. La salle du conseil de ville se trouvait au-dessus de l’arche de la porte, éclairée par trois fenêtres à meneaux.

Premier grand sceau de la mairie d’Angers, 1482.

Angers vient d’élire son 172e maire, poursuivant une belle lignée depuis 1474-1475, lignée qui aurait pu être plus longue si Angers et l’Ouest d’une manière générale n’étaient restés à l’écart du mouvement de franchise communale des XIe et XIIe siècles. Siège d’un apanage accordé à un cadet de la famille royale, l’Anjou demeure dans la dépendance du pouvoir ducal. C’est de Louis XI que vient la création de la première municipalité angevine. Angers, ville de 10000 à 12000 habitants, est une clef face au puissant duché de Bretagne, toujours prompt à s’allier avec les ennemis du roi de France. Tout est bon pour s’en assurer la possession et c’est vraisemblablement contraint que René d’Anjou doit se replier vers la Provence en 1471.

L’affaire de son testament, qui lègue l’Anjou et la Provence à son neveu Charles du Maine, met le feu aux poudres en juillet 1474. Louis XI fait saisir le duché et y établit un nouveau gouverneur : Guillaume de Cerisay, greffier civil du Parlement de Paris, son “compère”, à l’instar d’Olivier le Daim, le plus célèbre des serviteurs du roi et de Philippe de Commynes, le plus intelligent. C’est un Normand, de l’actuel département de la Manche. Il sert de secrétaire, d’ambassadeur, de mouchard, de geôlier à l’occasion. C’est en somme un personnage assez peu recommandable.

Le 21 juillet 1474, le roi l’envoie à Angers, pour négocier le ralliement des habitants. Mission réussie ! Dès le 25, le roi est sur place et octroie à la ville une charte communale, signée en février 1475. Pour Louis XI, il s’agit simplement de ruiner le pouvoir ducal. Il accorde donc facilement de nombreux privilèges, dont la faculté d’élire librement un conseil de ville, mais en nomme lui-même à vie les premiers membres ! Guillaume de Cerisay reste mal accepté des Angevins. Il doit exiler ou emprisonner temporairement ceux qui “murmurent” contre lui, taxer les récalcitrants à de lourdes amendes. Rien n’y fait. Après la mort de Louis XI, les habitants obtiennent enfin l’élection libre de leur premier maire, Guillaume de Lespine, le 4 mai 1484.

Sylvain Bertoldi
Conservateur des Archives d’Angers

Retrouvez la chronique intégrale sur www.angers.fr

LE GUIDE

EXPOSITION

ENFANTILLAGES PITTORESQUES DE LAURENT MILLET

Le musée des beaux-arts consacre sa nouvelle exposition temporaire à l'artiste Laurent Millet avec 200 œuvres retraçant le parcours de l'artiste de 1997 à 2013. À découvrir, essentiellement des photographies, mais aussi trois vidéos et une sculpture.
Entre dessins, bricolages, sculptures et installations, Laurent Millet compose des "machineries poétiques", hybrides d'objets traditionnels, scientifiques ou architecturaux et d'œuvres d'artistes qu'il photographie ensuite. Laurent Millet questionne ainsi les images, celles qu'il produit, comme celles qui attendent dans le paysage ou les objets, d'être éveillées.
Musée des beaux-arts, jusqu'au 16 novembre. Du mardi au dimanche, de 10 h à 18 h, 3 et 4 euros, gratuit moins de 26 ans. www.musees.angers.fr

ŒUVRE : L'HERBIER / CRÉDIT : COURTESY LA GALERIE PARTICULIERE, PARIS

THIERRY BONNET / ARCHIVES

Avec 22 passages sur la scène du Chabada, le groupe La Ruda est le recordman de prestations de la salle angevine. Un record qui sera difficile à battre. Ici, en concert en septembre 2011.

PHILIPPE NOISETTE

MUSIQUE

Le Chabada a vingt ans. La salle de musiques actuelles angevine est une référence nationale en la matière. Retour sur cette double décennie avec son codirecteur, François Delaunay.

VINGT BOUGIES POUR LE CHABADA

Avec le recul, comment voyez-vous les débuts du Chabada en 1994 ?
On se rend compte qu'on était parmi les précurseurs d'un mouvement de fond qui s'inscrivait dans la foulée de la reconnaissance du rock comme expression artistique. À notre échelle, on a participé à l'écriture de cette nouvelle page de l'histoire de la musique et de sa diffusion. Aujourd'hui, on nous considère dans le milieu comme faisant partie des militants-bâtisseurs à l'image de Poitiers, Rennes ou Mérignac.

Pourquoi Angers a été pionnière en la matière ?
Dans les années 80, Angers est une ville rock qui dispose de quelques têtes d'affiches : Les Thugs, Specimen, Happy Drivers, Emma Zita, Parking… Mais il manque cruellement une salle de référence. Les concerts se déroulent dans cinq lieux différents portés par autant d'associations. En 1988, l'Adrama fédère tout ce petit monde et obtient, en 1990, les studios de répétitions de La Cerclère et, en 1994, la création du Chabada au Doyenné.

En 20 ans, qu'est-ce qui a changé ?
Nos dix premières années ont permis d'asseoir notre mission de base qui est d'être un lieu de diffusion des musiques actuelles. Au cours des dix années suivantes, nous avons renforcé notre rôle de pivot dans le paysage local en faveur des groupes du cru mais aussi en matière d'action culturelle ; je pense notamment à nos interventions auprès des scolaires ou à la mise en place des studios Tostaky qui ont permis de nous affirmer comme un lieu de résidence et de création.

Et les dix prochaines années ?
L'organisation récente au Chabada de la déclinaison européenne du festival Levitation d'Austin, la référence mondiale en rock psyché, est une sacrée fierté. C'est aussi une bonne manière d'envisager le développement de nouveaux projets. Nous avons su saisir une opportunité liée au jumelage Angers-Austin et cela a permis de multiplier les partenariats entre les acteurs locaux… C'est tout bénéfice pour Angers.
Mais avant tout, notre objectif est de conserver notre ADN d'origine, celui d'artisans de la musique et d'ambassadeurs de la diversité face au rouleau compresseur de l'industrie musicale.

Un grand week-end XXL

Différents événements ponctuent cette année des vingt ans avec, en point d'orgue, la Birthday party XXL du 6 au 8 juin. Une vingtaine d'artistes au programme de deux soirées, de 18 h 30 à 4 h, et le dimanche, un Picnik Electronik gratuit de 12 h à 21 h, en partenariat avec le festival de Montréal, promenade Yolande-d'Aragon, entre le parc Balzac et le lac de Maine. Tout le programme : www.lechabada.com

DR

Jean-François Neuburger.

MUSIQUE

Beethoven et l'apothéose de la danse

"L'apothéose de la danse": c'est ainsi que Wagner qualifia le second mouvement de la Symphonie n° 7 de Beethoven qui sera joué par les musiciens de l'ONPL, placés sous la direction de Lan Shui. Au programme également de ce rendez-vous des 23 et 25 mai, le Concerto pour piano n° 4, avec le soliste Jean-François Neuburger.
Centre de congrès, le 23 mai à 20 h 30, le 25 à 17 h. www.onpl.fr

EXPOSITION

L'Odéon et les dessins de David d'Angers

MILLON / PARIS

La galerie David-d'Angers accueille une exposition temporaire pour la première fois à l'occasion de son trentième anniversaire. L'occasion de découvrir des dessins de David d'Angers, réalisés pour le décor du premier balcon et de la coupole du théâtre de l'Odéon (photo), suite à l'incendie de 1818. Les vingt-deux dessins préparatoires de la frise, récemment acquis par les musées, viennent compléter les dix-neuf autres sur ce thème, déjà conservés à Angers. Cet ensemble dévoile les recherches plastiques de David d'Angers, son processus créatif, mais aussi sa perception du théâtre et les liens qu'il entretenait avec le monde du spectacle.
"Le décor de l'Odéon, dessins de David d'Angers", du 17 mai au 21 septembre. www.musees.angers.fr

NAMURIMAGE / BENJAMIN DEROCHE, JEROME REY

"20 000 lieues sous les mers".

THÉÂTRE

Jules Verne pour le festival d'Anjou

C'est avec un Francis Perrin incarnant Molière que s'ouvrira le 65e festival d'Anjou, le 10 juin, au Plessis-Macé. Jusqu'au 5 juillet, le rendez-vous théâtral et estival du Grand Ouest proposera une quinzaine de représentations au Plessis-Macé, Saumur, Cholet, Doué-la-Fontaine et Angers. L'occasion d'applaudir Robin Renucci, François Morel, Éric Métayer, Jean-Luc Métayer ou encore l'équipe du Quatuor dans sa tournée d'adieu. L'occasion aussi de redécouvrir, outre Molière, de grands auteurs: Beaumarchais, Victor Hugo, Ionesco… Le 20 juin, le Grand-Théâtre accueillera "20 000 lieues sous les mers", d'après Jules Verne, par la compagnie Imaginaire Théâtre. Une odyssée poétique teintée d'humour et d'effets visuels, à partir de 7 ans.
Réservations ouvertes à partir du 24 mai, 8 h.
Renseignements: 02 41 88 14 14. www.festivaldanjou.com

EXPOSITIONS

La Grande Guerre dans les bibliothèques

La Grande Guerre continue de faire l'objet de multiples commémorations, dans les bibliothèques municipales notamment. Visibles à la médiathèque Toussaint, les œuvres de la plasticienne Anne-Marie Donaint-Bonave ("Lignes brisées") portent un regard sur les fractures des lignes de vie, et font écho aux ruptures occasionnées par les guerres passées et actuelles (du 24 mai au 14 juin).
À la bibliothèque des Justices, ce sont les timbres qui racontent la Première Guerre mondiale. Réalisée par des bénévoles du CCAS, l'expo propose une approche thématique autour des grands hommes, des commémorations, du conflit des Dardanelles, du travail des femmes… (du 3 au 28 juin).

ANNE-MARIE DONAINT-BONAVE

THIERRY BONNET

EXPOSITION

Combas au Grand-Théâtre

Jusqu'au 25 juillet, le Grand-Théâtre accueille une exposition inédite de Robert Combas, un des pionniers du mouvement de la figuration libre. Sous le titre de "Geneviève de toutes les couleurs", est présenté un ensemble très important d'œuvres abordant sous toutes les formes la question de "Geneviève", compagne et muse de l'artiste. Angers était le lieu tout trouvé pour accueillir un tel événement. En effet, l'histoire d'amour entre Robert le peintre et Geneviève la danseuse a pris son envol à Angers en 1987 car, peu de temps après leur rencontre, cette dernière s'installe en résidence au Centre national de danse contemporaine d'Angers.
Au fil de l'exposition, on découvre des portraits inédits, des scènes d'amour, des scènes du quotidien, des scènes de genre, des scènes fantasmées… Robert Combas est un peintre qui explore les passions humaines et sa peinture est un théâtre des émotions. À noter, la conférence du philosophe Michel Onfray, auteur du livre "Un chamane nommé Combas", le 22 mai, à 18 h, au Grand-Théâtre.
Jusqu'au 25 juillet, du mardi au samedi, de 12 h à 18 h 30.
Dimanche et jours fériés, de 14 h à 18 h. Entrée: 4 euros, réduit 3 euros.

RETROUVEZ L'AGENDA CULTUREL SUR www.angers.fr

RENDEZ-VOUS

Au Quai, les artistes imaginent 2020

Soumise à d'importantes mutations environnementales, la planète s'interroge. Tout comme les artistes invités par Le Quai dans le cadre du réseau européen Imagine 2020. Du 26 au 28 mai, le public pourra se confronter à d'autres visions du monde, réfléchir aux questions de la transition écologique ou des réfugiés climatiques par exemple. Pour cela, parcours sonore, installation plastique et participative, théâtre, danse, courts-métrages, ateliers pour enfants, rencontres-débats et conférences seront au programme. À noter aussi la projection du documentaire de Coline Serreau "Solutions locales pour un désordre global" suivie d'une rencontre avec la réalisatrice. **Programme complet : www.lequai-angers.eu**

THÉÂTRE

Jean-François Balmer interprète Céline

PASCAL GELY ENGUERAND

Une rencontre entre un interprète et l'écriture, celle de Jean-François Balmer et de Louis-Ferdinand Céline, mise en scène par Françoise Petit : ce Voyage au bout de la nuit a les accents de l'évidence. Le comédien y restitue avec un réalisme plein d'humilité le génie de l'écrivain sulfureux. Paru en 1932, le chef-d'œuvre de Céline ne cesse de bousculer les esprits. Adapté par Nicolas Massadau, le texte retrace les temps forts du périple de Bardamu, de l'enfer de la guerre de 14 à la moiteur de l'Afrique, de New York au dispensaire de la banlieue parisienne où il soigne les plus démunis.
Grand-Théâtre, le 24 mai à 20 h 30.
www.lequai-angers.eu

OPÉRA

Mozart l'enchanteur

Deux cent vingt-trois ans plus tard, La Flûte enchantée de Mozart n'a rien perdu de son charme. "Elle reste l'une de ces pièces capables aussi bien de charmer un enfant que d'émouvoir jusqu'aux larmes l'homme le mieux trempé", écrivait Albert Einstein. Cette reprise d'une production exceptionnelle présentée au théâtre Graslin de Nantes en 2006, marquera la fin de la saison d'Angers Nantes Opéra. Sous la direction de Mark Shanahan, avec Olga Pudova, Stanislas de Barbeyrac, Marie Arnet, Ruben Drole… Opéra en allemand avec surtitres en français.

DR

Grand-Théâtre, les 13, 15 et 17 juin, en semaine à 20 h, le dimanche à 14 h 30.
www.angers-nantes-opera.com

EXPOSITIONS

"Fleurs sauvages de ma rue" : les résultats en images

L'opération de sciences participatives "Fleurs sauvages de ma rue" mobilise depuis un an les habitants autour de la biodiversité urbaine. Une démarche initiée par le muséum des sciences naturelles qui vise à mieux connaître, via un inventaire, les végétaux qui poussent de manière spontanée en ville. Afin d'illustrer les résultats obtenus, deux expositions sont proposées jusqu'au 15 juin.
La première, conçue par le muséum, le conseil local de l'environnement et les habitants est visible à la maison des projets, alors que les photographies "Sauvages des rues" sont présentées sur les grilles du jardin des Plantes.

Également à l'affiche…

■ **Le musée du Génie** commémore le 70e anniversaire de la Libération d'Angers en proposant les 21 mai, 11 et 25 juin un circuit en bus sur les traces de l'arrivée des Américains. Réservations auprès d'Angers Loire tourisme, 02 41 23 50 00.

■ **Braderie des bibliothèques municipales,** samedi 24 mai, de 9 h 30 à 18 h, dans le cloître Toussaint. Vente de livres et de CD issus des collections au prix de 1 euro, et catalogues d'exposition du musée des beaux-arts soldés.

■ **L'institut municipal** propose trente cours intensifs de langues étrangères : anglais, espagnol, italien et français, du 3 juin au 22 juillet. Informations et inscriptions sur place, 9, rue du Musée ou 02 41 05 38 80. www.angers.fr/institutmunicipal

■ **Le Conservatoire en spectacle :** "L'audience est ouverte" (de Pergolèse à Piazzolla par les élèves), 23 mai, 20 h 30, théâtre Chanzy ; Bach, 27 mai, 20 h 30, Grand-Théâtre ; et Roméo et Juliette (classe de danse), 7 juin, 20 h 30, théâtre Chanzy.

■ **Journées nationales de l'archéologie** les 6 et 7 juin : conférences (le château et les dernières opérations archéologiques le 6, et l'apport de l'archéologie préventive le 7) ; animations (déambulation antique les 6 et 7, et initiation à l'étude de la céramique pour les 10-16 ans le 7) ; et exposition sur les théâtres et amphithéâtres de l'Anjou romain au musée des beaux-arts.

■ **Aquarelles naturalistes de Catherine Brasebin** à découvrir au muséum des Sciences naturelles jusqu'au 29 juin.
Du mardi au dimanche, de 14 h à 18 h.
Entrée : 4 euros (gratuit pour les moins de 26 ans).

■ **Cirque moderne** avec la "Parade des étonnés" par la compagnie Les têtes en l'air, du 23 mai au 1er juin, place La Rochefoucaud. Représentations lundi, vendredi et samedi à 20 h 30 ; mercredi à 15 h ; et jeudi et dimanche à 17 h. Réservations au 06 84 97 39 21.

SPORTS

THIERRY BONNET / ARCHIVES

LOISIRS

La baignade du lac de Maine est ouverte

À deux pas du centre-ville, les Angevins peuvent s'adonner au plaisir de la baignade en plein air au lac de Maine, dans le parc de loisirs du même nom qui s'étend sur 220 hectares de nature dont 90 dédiés aux activités nautiques. Plus de 500 000 visiteurs en font une destination de choix chaque année. Promenade, pique-nique, course à pied, sports d'eau et de plage, vélo, observation des oiseaux…, les activités sont légion. Le début des beaux jours marque l'ouverture de la baignade qui est surveillée par des maîtres-nageurs jusqu'au 1er juin les mercredis, samedis, dimanches et jours fériés, de 12 h à 19 h. Dès le 3 juin, elle sera accessible tous les jours, de 12 h à 20 h.
Renseignements : centre nautique, 02 41 22 32 20, www.nautisme-angers.fr

JEUNE PUBLIC

La fête du handball à Jean-Bouin

L'événement Handégamins proposé chaque année par le comité départemental de handball donne rendez-vous aux jeunes nés entre 2003 et 2006 inclus, licenciés ou non, le dimanche 1er juin, stade Jean-Bouin. Des dizaines de terrains de hand y seront mis en place.
Objectif : découvrir la discipline via un tournoi entre équipes composées de cinq joueurs (un ou deux remplaçants possibles). Pas de compétition néanmoins pendant la manifestation mais le plaisir du jeu avant tout.
Le millier de participants attendu pourra ainsi évoluer sous l'encadrement de bénévoles et de jeunes arbitres.
Handégamins, dimanche 1er juin, stade Jean-Bouin, de 10 h à 16 h. Entrée gratuite.
Renseignements et inscriptions : www.handball49.com

HANDEGAMINS

ÉVÉNEMENT

Football et échanges entre Angers et Bamako le 18 juin

PATRICK DELHUMEAU

Un tournoi sera joué simultanément à Angers et à Bamako.

Clin d'œil à la coupe d'Afrique des nations, la CAN Angers-Bamako accueille les 8-13 ans pour un tournoi de foot, le 18 juin, de 13 h 30 à 18 h, au stade Paul-Robin de Belle-Beille. Organisé pour le 40e anniversaire de la coopération entre Angers et la capitale du Mali, un tournoi similaire aura lieu en même temps à Bamako. À Angers, les équipes porteront le nom des quartiers bamakois, et présenteront des étendards réalisés sur place par les enfants des centres de lecture et d'animation. Avec la participation d'associations de Belle-Beille engagées dans la coopération avec le Mali (Angers cœur d'Afrique, Angers budo karaté), une exposition de photos sur Bamako et des initiations au karaté seront aussi proposées. L'artiste malien Drissa Konaté sera présent, avec le "Sotrama" (minibus utilisé pour les transports en commun au Mali) qu'il a décoré avec des enfants des accueils de loisirs d'Angers.
À partir de 18 h 30, les associations présentes proposeront des matchs de football et basket ouverts à tous. Tout au long de la journée, une collecte de vêtements, chaussures et matériel de sport sera organisée, au bénéfice des enfants de Bamako.
Pour les tournois jeunes, inscriptions gratuites auprès de l'animation socio-sportive municipale, au 02 41 25 72 83 (équipes de sept joueurs).

AGENDA

24 mai
Roller artistique
Gala de patinage
salle Bertin, 20h30

31 mai au 15 juin
Tennis
Tournoi masters
Halle Jean-Mermoz

1er juin
Beach tennis
Lac de Maine, 9h-19h

Football féminin
Croix-Blanche / Cormelles
Stade de l'Arceau, 15h

5 juin
Paralympiades
USEP
Stade du Lac-de-Maine, 9h-16h

7 juin
Voile (dériveur)
Critérium 49 toutes séries
Lac de Maine, 10h-19h

7 et 8 juin
Bike polo
Vélodrome, à partir de 9h

11 juin
Pétanque
Championnat régional
Boulodrome de la Baumette, 8h

13 juin
Danse sur glace
Gala
Patinoire, 20h

14 juin
Natation
Descente de la Maine à la nage
Lac de Maine

14 et 15 juin
Football
Trophée de Salpinte
Stade de Salpinte, 9h-20h

15 juin
Voile radiocommandée
Ligue 1 M
Lac de Maine, 10h-18h

Escrime
Championnat de ligue par équipes. Toutes catégories
Salle Jean-Bouin, 9h

FOOTBALL

Tournois de beach soccer au lac de Maine

FABIEN TIJOU / ARCHIVES

Rendez-vous traditionnel pour les jeunes footballeurs adeptes du beach soccer, les tournois organisés par l'animation socio-sportive municipale se tiendront en juin, au parc de loisirs du lac de Maine, à proximité de la baignade. Au programme : tournoi des "minos" pour les 8-10 ans et les 11-13 ans le mercredi 25 juin. Samedi 28, place aux filles pour la compétition des "ladies" (13-16 ans) et aux "ados" (14-16 ans), par équipe de 5 joueurs et 2 remplaçants. Dimanche 29, les "étoiles du beach" réuniront les plus de 17 ans.
Inscriptions : 02 41 25 72 83 et sur la page facebook Animation Sportive Angers.

DR

INÉDIT

1er tournoi international de squash au Lac-de-Maine

L'Anglais Eddie Charlton, 52e joueur mondial, sera tête de série n° 1 du premier tournoi international de squash "PSA Challenger 5" accueilli à Angers du 21 au 25 mai. Une belle affiche pour ce rendez-vous inédit concocté par l'association sportive de squash d'Angers domiciliée au club du Lac-de-Maine. Quatre Français (les 5e, 8e, 11e et 13e au classement national) sont également en lice pour intégrer le tableau principal composé de seize joueurs. Le premier jour sera consacré aux qualifications. Les choses sérieuses débuteront dès le jeudi 22 avec le 1er tour et les quarts de finale avant de se poursuivre le lendemain avec les demi-finales. La finale se tiendra sur le court central fraîchement rénové le samedi 24, à 19h30 (sur réservation uniquement).
Squash du Lac-de-Maine, rue de la Chambre-aux-Deniers, 02 41 48 03 38. www.psasquash-angers.com

RENDEZ-VOUS

Triathlon d'Angers : les inscriptions sont ouvertes

Les 19 et 20 juillet, le triathlon d'Angers revient en bord de Maine, avec des épreuves dans la rivière et dans les rues de la Doutre. Au programme du samedi : rencontre comptant pour le championnat de France de D3 puis duathlon en duo (course à pied et vélo) ouvert à tous et animation zumba place La Rochefoucauld.

THIERRY SOURBIER / ARCHIVES

Le lendemain, les triathlons s'enchaîneront dès 9h30, avec des épreuves pour tous les âges (dès 6 ans), licenciés FFT ou non. À noter que toutes les courses du 20 juillet sont également accessibles aux paratriathlètes.
Inscriptions : www.triathlonangers.fr

STAGES

Cet été : à vos avirons !

ANGERS NAUTIQUE AVIRON

Le club Angers nautique aviron propose cet été aux jeunes de 9 à 15 ans cinq stages de cinq jours (1), du lundi au vendredi.
Objectifs : découvrir l'aviron, le club, et les rivières angevines.
Ces activités, toutes encadrées par des professionnels diplômés d'État et des moniteurs fédéraux, incluent initiation et passage des brevets de rameurs, mais également jeux nautiques et animations au sol.

(1) du 7 au 11 juillet, du 15 au 18 juillet (4 jours), du 21 au 25 juillet, du 28 juillet au 1er août, du 18 au 22 août.

Renseignements et inscriptions : 02 41 48 23 61. www.angersnautique.org
Courriel : angers.nautique@gmail.com

0 800 49 05 05 > MAIRIE 5 SUR 5

Numéro gratuit depuis un poste fixe pour signaler tout problème : banc endommagé, lampadaire défectueux, nid de poule, tags, vitres brisées, désinfection, dératisation, intervention de propreté…

Médiateur de la Ville Pour le joindre par courrier : M. le Médiateur, CS 80011 49020 Angers Cedex. Par téléphone : 0 800 49 04 00 (gratuit depuis un poste fixe). Sur www.angers.fr, rubrique "la mairie".

INFOS PRATIQUES

HÔTEL DE VILLE

Boulevard de la Résistance-et-de-la-Déportation,
du lundi au vendredi, de 9 h à 17 h 30 ; le samedi, de 9 h à 12 h
02 41 05 40 00

POLICE MUNICIPALE

le lundi, de 7 h à 18 h 30,
du mardi au vendredi, de 5 h 30 à 20 h,
le samedi, de 5 h 30 à 18 h 30
02 41 05 40 17

OBJETS TROUVÉS

02 41 05 44 79

BUS ET TRAMWAY

www.irigo.fr 02 41 33 64 64

TAXIS

Allo Anjou Taxi 02 41 87 65 00
Accueil Taxi Angevin 02 41 34 96 52
Alliance Angers Taxis 02 41 33 10 28

URGENCES

Pompiers 18
Police secours 17
Samu (urgences vitales) 15
Médecin de garde (urgences non vitales) 02 41 33 16 33
Samu social (sans-abris) 115
Urgences - CHU 02 41 35 37 12
Urgences - Clinique de l'Anjou 02 41 44 70 70
Centre antipoison 02 41 48 21 21
Clinique de la main 02 41 86 86 41
Urgences dentaires (week-end) 02 41 87 22 53
Sécurité Gaz GRDF 24h/24 0800 47 33 33 **numéro vert**
Dépannage ERDF 24h/24 0810 333 049 **numéro azur**
Eau 02 41 05 50 50
Assainissement 02 41 05 51 51

Pharmacies de garde

Les nuits, dimanches et jours fériés.
32 37 0,34 € la minute, prix d'un appel local à partir d'un poste fixe.

VIE QUOTIDIENNE

Des lieux où vous trouverez des réponses à vos questions.

Point info famille
Hall de l'hôtel de ville,
du lundi au vendredi,
de 9 h à 17 h 30,
samedi, de 9 h à 12 h
02 41 05 45 80

Centre d'information jeunesse
5, allée du Haras
lundi, mardi, jeudi et vendredi de 13 h à 18 h ;
le mercredi, de 10 h à 18 h ;
le samedi, de 10 h à 12 h
02 41 87 74 47

Pass'âge
plateforme gérontologique (Clic - Agence conseil personnes âgées et réseau de santé), 16 bis, av. Jean-XXIII,
du lundi au vendredi,
de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h
0800 250 800

Centre communal d'action sociale
Esplanade de l'hôtel de ville
Du lundi au vendredi,
de 9 h 30 (11 h le jeudi) à 13 h,
et de 14 h à 17 h 30
02 41 05 49 49

La Cité (vie associative)
58, boulevard du Doyenné,
lundi, mardi, mercredi et vendredi, de 9 h à 17 h 30 ;
jeudi, de 14 h à 17 h 30.
02 41 96 34 90

Accueil logement
68, rue du Mail,
lundi, de 14 h à 18 h ;
mercredi, de 10 h à 18 h ;
mardi, jeudi et vendredi, de 10 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 18 h
02 41 05 50 55

Maison de la justice et du droit
Avenue Winston-Churchill (c.c. Chapeau-de-Gendarme)
lundi, mardi, mercredi et vendredi, de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h ;
le jeudi, de 13 h 30 à 19 h 30.
02 41 45 34 00

Maison départementale de l'autonomie (maison des personnes handicapées et maison des solidarités)
6, rue Lecuit,
du lundi au vendredi,
de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h
0 800 49 00 49

ENVIRONNEMENT/SANTÉ PUBLIQUE

Environnement et cadre de vie
Bruit, insalubrité, pollution…
02 41 05 44 18

Vaccinations
02 41 05 44 30

Point d'accueil santé solidarités (Pass)
5, rue de Crimée
02 41 88 87 40

Douches municipales
2, rue Léon-Jouhaux
02 41 20 30 84

Qualité de l'eau
02 41 79 73 90

Déchets et collectes sélectives
numéro vert
0 800 41 88 00

Déchèteries d'Angers Loire Métropole et recyclerie d'Emmaüs
Du 1er avril au 31 octobre,
du lundi au vendredi,
de 8 h 30 à 12 h, et de 14 h à 18 h ;
le samedi, de 8 h 30 à 18 h ;
le dimanche, de 8 h 30 à 12 h.
Fermées les jours fériés.

ASSISTANCE ET ÉCOUTE

ALCOOL

Centre d'addictologie A.Li.A 02 41 47 47 37, alia49.fr
Alcooliques anonymes 02 41 48 49 48
Vie libre 02 41 86 07 22
Alcool assistance 49 06 26 42 67 94

DROGUE

Drogues info service (numéro vert) 0800 23 13 13
Consultation parents/jeunes Centre d'addictologie A.Li.A 02 41 47 47 37, alia49.fr

JEUNESSE

Maison des adolescents 02 41 80 76 62
Maison Chouette 02 41 87 63 11

MALTRAITANCE

Allo enfance maltraitée 119
ALMA Anjou (personnes âgées et handicapées) 02 41 44 91 48
SOS femmes 02 41 87 97 22
Violences conjugales 39 19 (prix d'un appel local)

MÉDIATION ET AIDE AUX VICTIMES

Défenseur des droits 09 69 39 00 00
Quazar (aide aux victimes d'homophobie) 02 41 88 87 49
SOS Homophobie 0 810 108 135
Conseil conjugal et familial (CAF) 02 41 81 14 17
Médiation 49 02 41 68 49 00
Centre de consultation conjugale (AFCC) 06 16 16 38 73
Adavem 49 02 41 20 51 26
Aavas (aide aux victimes d'abus sexuels) 02 41 36 02 07
Anvac (aide aux victimes d'accidents) 02 41 93 03 13

SEXUALITÉ

Planning familial 02 41 88 70 73
Info contraception et IVG 0 800 834 321

SIDA

Sida info service 0 800 840 800 (numéro vert)
Aides 02 41 88 76 00
Centre de dépistage 02 41 35 41 13

MAL-ÊTRE, DÉTRESSE

Sos amitié (24h/24) 02 41 86 98 98

TABAC

Tabac info service 0,15 €/mn 39 89

Retrouvez toute l'actualité sur internet : www.angers.fr

DU 10 JUIN
AU 5 JUILLET
2014

65e

ÉVÉNEMENT THÉÂTRAL DU GRAND OUEST

FESTIVAL D'ANJOU

DIRECTION ARTISTIQUE NICOLAS BRIANÇON

www.festivaldanjou.com • 02 41 88 14 14

© EPCC Anjou Théâtre - Festival d'Anjou | Licences d'entrepreneur de spectacle : CAT 2 - 3-1032.187 / CAT 3 - 3-1032.188 | Mai 2014

ANJOU Théâtre

Angers

MA VILLE
+ JE LA DÉCOUVRE
+ ELLE ME SURPREND